

Mairie de FRANOIS

Place G. Maurivard

25770 FRANOIS

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons catégorie

Je soussigné, Emmanuel LADERRIERE, Vice-Président du Sporting Club de Franois Serre agissant pour le compte d'Hervé Vieille, Président, ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions de l'article L. 3311-1 et suivants du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire pour le concours de Tarot de notre association qui se tiendra le vendredi 14 mars à la salle des associations de Franois, rue de l'église, 25 770 FRANOIS.

Du 14/03/2025 à 19h30 au 15/03/2025 à 00h00 (minuit) – terme du concours de Tarot

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 06/02/2025



ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné(e), Maire *Emile BOURGEOIS maire de Franois*

Vu l'article L.2122-28, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 3331-1 et L. 3334-2 du Code de la Santé Publique,

Vu l'arrêté de M. le Préfet sur la police des lieux publics, pris en application des articles

L.3335-1 et L.3335-4 du Code de la Santé Publique,

Vu

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTÉ:

Article unique. - *M le Sporting Club FRANOIS - FERRE*

est autorisé à ouvrir un débit temporaire de catégorie *3*

du *le 14/03/2025*

à

de *19h30*

à *24h*

à l'occasion du concours de
TAROT

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Le Maire,



Fait à, le *17/02/2025*